

RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 00937
Numéro SIREN : 352 111 009
Nom ou dénomination : ARC ATLANTE

Ce dépôt a été enregistré le 07/08/2019 sous le numéro de dépôt 11216



Bilan actif

DÉPÔT DU

SAS Arc Atlante

07 AOUT 2019

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE RENNES

N° SIRET : 35211100900044

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif		Exercice au 31/12/2018			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou Prov	Montant net	au 31/12/2017
Capital souscrit non appelé					
immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	8 815	3 208	5 606	398
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL	8 815	3 208	5 606	398
Actif immobilisé immobilisations corporelles	Terrains	1 593 760		1 593 760	1 598 411
	Constructions	6 297 743	2 633 333	3 664 409	3 865 569
	Inst. techniques, mat. out. industriels				
	Autres immobilisations corporelles	164 848	131 594	33 253	27 063
	Immobilisations en cours	146 914		146 914	11 806
	Avances et acomptes				
	TOTAL	8 203 266	2 764 928	5 438 337	5 502 819
immobilisations financières	Participations évaluées par équivalence				
	Autres participations	15 729 011	8 104 147	7 624 864	7 497 614
	Créances rattachées à des participations				
	Titres immob. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	5 493		5 493	7 112
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL	15 734 505	8 104 147	7 630 358	7 504 726
Total de l'actif immobilisé		23 946 586	10 872 283	13 074 302	13 007 975
Actif circulant	Matières premières, approvisionnements				
	En cours de production de biens				
	En cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	TOTAL				
Avances et acomptes versés sur commandes					
	Clients et comptes rattachés	178 309		178 309	175 081
	Autres créances	58 980 251		58 980 251	58 693 203
	Capital souscrit et appelé, non versé				
	TOTAL	59 158 561		59 158 561	58 868 285
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	Instruments de trésorerie	12 720 569		12 720 569	12 975 763
	Disponibilités	4 208 874		4 208 874	3 382 983
	TOTAL	16 929 444		16 929 444	16 358 747
Charges constatées d'avance	33 973		33 973	13 595	
Total de l'actif circulant		76 121 978		76 121 978	75 240 628
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des emprunts					
Écarts de conversion actif					
TOTAL DE L'ACTIF		100 068 564	10 872 283	89 196 281	88 248 603
Renvois :	(1) Dont droit au bail			1 633	1 617
	(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
	(3) Dont créances à plus d'un an (brut)				
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients

SAS Arc Atlante

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif		Au 31/12/2018	Exercice précédent
	Capital (dont versé : 6 122 160)	6 122 160	6 122 160
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	6 236 036	6 236 036
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
Capitaux propres	Réserves		
	Réserve légale	612 216	612 216
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	69 982 899	67 802 045
	Report à nouveau		
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	3 715 886	4 880 854
	Situation nette avant répartition	86 669 499	85 653 312
	Subvention d'investissement		
Provisions réglementées	719 751	660 261	
	Total	87 388 950	86 313 573
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total		
Provisions	Provisions pour risques		27 580
	Provisions pour charges	72 991	64 028
	Total	72 991	91 608
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	479 243	832 424
	Emprunts et dettes financières divers (3)	321 481	439 096
	Total	800 725	1 271 521
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	163 204	109 148
	Dettes fiscales et sociales	530 351	387 430
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	183 658	14 166
Autres dettes	56 400	61 155	
Instruments de trésorerie			
Total	933 614	571 899	
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance	1 734 339	1 843 420	
Écarts de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF	89 196 281	88 248 603	
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier	87 236	28 508	
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	170 359	478 911	
à moins d'un an	1 563 980	1 364 509	
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) dont emprunts participatifs		2	

SAS Arc Atlante

Périodes	01/01/2017	31/12/2017	Durées	12 mois
	01/01/2018	31/12/2018		12 mois

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

	France	Exportation	Total	Exercice précédent	
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
		3 338 597		3 338 597	3 208 512
	- Services				
	Chiffre d'affaires net				
	3 338 597				
	Production stockée				
	production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges					
49 546				39 669	
Autres produits					
1 001				357	
Total				3 389 145	3 248 539
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)				
	680 502				636 380
	Impôts, taxes et versements assimilés				
	206 405				240 330
	Salaires et traitements				
	1 258 748				1 297 330
Charges sociales					
710 829				702 176	
Dotations - sur immobilisations amortissements					
d'exploitation - sur actif circulant provisions					
- pour risques et charges					
223 672				226 236	
Autres charges					
8 962				6	
358					
Total				3 089 478	3 102 462
Résultat d'exploitation A				299 666	146 076
Charges communes	Bénéfice attribué ou perte transférée B				
	Perte supportée ou bénéfice transféré C				
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	5 805 370				7 257 176
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	63				79
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				
	440 287				432 004
Reprises sur provisions, transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
27 824				50 545	
Total				6 273 545	7 739 805
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)				
	639 345				604 759
	Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total				639 345	604 759
Résultat financier D				5 634 199	7 135 046
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D) E				5 933 866	7 281 123

SAS Arc Atlante

Périodes 01/01/2017 31/12/2017 Durées 12 mois
01/01/2018 31/12/2018 12 mois

* Mission de Présentation-voir le rapport de l'Expert Comptable

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 535	83 998
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	281 429	23 000
	Reprises sur provisions et transferts de charge	241 754	
	Total	525 720	106 998
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	230	10 262
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	457 118	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	59 534	59 534
	Total	516 882	69 797
	Résultat exceptionnel	F 8 837	37 200
	Participation des salariés aux résultats	G 207 542	46 976
	Impôt sur les bénéfices	H 2 019 275	2 390 494
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		3 715 886	4 880 854

Renvois

(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		41 492
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier	40 584	37 888
(4) Dont	produits concernant les entités liées	6 110 011	7 689 180
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées	277 599	



SAS Arc Atlante

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/12/2018

Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice	11
1.1	Événements principaux	11
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	11
2	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	12
2.1	Actif immobilisé	12
2.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	13
2.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	14
2.1.3	Mali technique	15
2.1.4	Immobilisations financières	15
2.1.5	Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture	16
2.1.6	Informations relatives aux filiales et participations	17
2.2	Actif circulant	17
2.2.1	Charges constatées d'avance	17
2.2.2	État des créances – Classement par échéance	18
2.3	Capitaux propres	19
2.3.1	Capital social	19
2.3.2	Variation des capitaux propres	19
2.3.3	Primes de fusion et d'apport	19
2.3.4	Passifs et provisions	20
2.3.5	État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	22
2.3.6	Charges à payer	23
2.4	Crédit-bail	24
2.5	Compte de résultat	24
2.5.1	Ventilation du chiffre d'affaires	24
2.5.2	Résultat exceptionnel	24
2.6	Participation des salariés au résultat	25
2.7	Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)	25
2.8	Impôt sur les bénéfices	26
2.8.1	Ventilation	26
3	Autres informations	27
3.1	Effectif moyen	27
3.2	Engagements pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi	27
3.3	Engagements financiers (en milliers d'euros) pour les SCCV Arc Promotion Ouest, Arc Promotion Ile de France, Arc Promotion Bretagne et Groupe Arc	28

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Evénements principaux

Par acte du 30 janvier 2019, la société Quadrige a cédé 40 parts sociales de la SCCV Arc Promotion Ile de France à la société Arc Atlante. Il est prévu dans l'acte que le cessionnaire, c'est-à-dire la société Arc Atlante, est immédiatement subrogé dans tous les droits et actions attachées à ces parts, et aura ainsi seul droit aux dividendes et à tous produits qui viendraient à être mis en distribution à compter du jour de la cession, en ce compris les dividendes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018. La totalité du résultat de la SCCV Arc Promotion Ile de France a ainsi été appréhendé au 31/12/18 en produits financiers.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remise et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charge.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	2 680	6 135	-	8 815
Corporelles	Terrains	1 598 411	-	4 651	1 593 760
	Construction sur sol propre	4 361 182	-	24 742	4 336 440
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencts et am. des constructions	1 949 669	11 635	-	1 961 304
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	10 508	19 555	10 508	19 555
	Matériel de bureau et mobilier informatique	144 379	3 844	2 930	145 293
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	11 806	135 108	-	146 914
	Avances et acomptes	-	-	-	-
		TOTAL III	8 075 955	170 142	42 831
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	15 843 472	330 750	445 210	15 729 012
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	7 112	-	1 618	5 494
	TOTAL IV	15 850 584	330 750	446 828	15 734 506
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	23 929 219	507 027	489 659	23 946 587

2.1.2.1 Durées d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions - Locatif	Linéaire	40 ans
Constructions – Bureaux (structure)	Linéaire	40 ans
Installations générales	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements constructions	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 4 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

2.1.3 Mali technique

Ce mali d'une valeur de 9 737 615 euros correspond au différentiel constaté lors de l'opération de fusion-absorption réalisée en 2005 entre la valeur des capitaux propres Arc S.A.S. reçus et la valeur des titres Arc S.A.S. détenus par SAS Arc Atlante.

Conformément au règlement N°2015-06 du 23 novembre 2015, modifiant le règlement N°2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au plan comptable général, le mali technique a été affecté aux actifs apportés en fonction des plus-values existantes au moment de la fusion :

Actifs	Valeur comptable sociale au moment de la fusion	Valeur réelle au moment de la fusion	Plus-value constatée lors de la fusion	Impôts latents le cas échéant	Plus-value latents nets d'impôt	Affectation du mali au prorata des plus-values latentes	Dépréciation	Sortie d'actif	Valeur nette du mali technique
Titres de SCI	1 042 451	2 784 796	1 742 345		1 742 345	1 742 345		241 710	1 500 635
Titres de sociétés d'exploitation	3 559 893	11 551 409	7 991 716		7 991 716	7 991 716	7 991 716		0
Total Mali de fusion sur actifs incorporels						9 734 061	7 991 716	241 710	1 500 635
Immeuble - Estudiales	18 969	22 521	3 552		3 552	3 552		3 552	0
Total Mali de fusion sur actifs corporels						3 552	0	3 552	0
Total Mali technique						9 737 613	7 991 716	245 262	1 500 635

2.1.4 Immobilisations financières

2.1.4.1 Méthode de valorisation

Les titres de participation sont valorisés à leur coût d'acquisition ou de souscription si acquisition à titre onéreux ou à leur valeur d'apport si acquis lors d'opération de fusion. Une dépréciation est constatée si la valeur vénale est inférieure à la valeur comptable.

2.1.4.2 Mouvements de l'exercice

	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Titres mis en équivalence				
Titres de participation	15 843 472	330 750	445 210	15 729 012
Autres immobilisations financières	7 112	-	1 618	5 494
TOTAL	15 850 584	330 750	446 828	15 734 506

2.1.5 Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	2 281	927	-	-	-	3 208
Corporelles	2 573 105	222 746	-	30 923	-	2 764 928
Financières	8 345 857	-	-	-	241 710	8 104 147
TOTAL	10 921 243	223 673	-	30 923	241 710	10 872 283

Les dépréciations sur les immobilisations financières comprennent la dépréciation du mali technique pour 7 991 716 euros (cf. 2.1.3.) ainsi que la dépréciation des titres de la SCCV parc Oberthur, maintenue à hauteur de 112 431.15 euros. Cette dernière provision était anciennement constituée dans Arc S.A.S. et correspond à une non-valeur.

2.1.6 Informations relatives aux filiales et participations

Filiales et participations	Valeurs comptables des titres détenus				BILAN			COMPTE DE RESULTAT			
	Capital	Situation nette avant affectation des résultats	Quote part du capital détenue (en %)			Autres créances	Emprunts et dettes financières divers	Résultat dernier exercice	Charges	Produits	
				Brute	Nette						Comptes d'associés à l'actif
SAS Groupe Arc	500 000	6 206 222	100%	3 949 335	3 949 335	7 496 000		61 632		81 619	
SCCV Arc Promotion II	500 000	469 691	70%	350 000	350 000		225 069	-30 309	-21 216		
SCCV Arc Promotion Paris	15 250	15 249	70%	10 675	10 675	2 386		1 387		971	
SCCV Arc Promotion Paris-dissolution								-1 577	-1 104		
SCCV Arc Promotion	45 750	46 024	70%	38 713	38 713	6 064		274		192	
SCCV Arc Promotion-dissolution								-1 577	-1 104		
SCCV Arc Promotion Ile de France	20 000	2 247 160	96%	19 200	19 200	27 679 658		2 227 160		2 227 160	
SCCV Arc Promotion Bretagne	10 000	2 442 999	90%	9 000	9 000	5 406 000		2 432 999		2 189 699	
SCCV Arc Promotion Ouest	20 000	431 444	99%	19 800	19 800	9 099 207		411 444		407 330	
SCCV Arc Promotion Rive Gauche	20 000	138 579	50%	10 000	10 000	68 737		118 579		59 290	
SCCV Bonne Garde	20 000	24 035	50%	10 000	10 000	122 050		4 035		2 018	
SCCV Arc Les Tanneurs	160 000	160 274	50%			66 616		274		137	
SCCV Arc Les Tanneurs dissolution								-1 545	-773		
SCCV Agora	10 000	8 779	70%	7 000	7 000	854		-1 221	-855		
SCCV Arc Promotion III	15 000	14 103	33%	5 000	5 000	74 497		-897	-299		
SNC Arc Développement	100 000	98 550	99%	99 000	99 000		96 413	-1 450	-1 436		
SCCV Allende	10 000	1 364 629	50%	5 000	5 000	178 330		1 354 629		677 315	
SCI Actipôle A	130 000	167 222	95%	123 500	123 500	109 689		37 222		35 361	
SCI Actipôle B	65 000	58 078	95%	61 750	61 750	132 391		-6 922	-6 576		
SCI Actipôle C	130 000	199 246	95%	123 500	123 500	173 260		69 246		65 784	
SCI Actipôle D	130 000	130 257	95%			15 895		257		245	
SCI Actipôle D - dissolution								4 258		4 046	
SCI Actipôle E	130 000	196 879	95%	123 500	123 500	175 728		66 879		63 535	
SCI Actipôle F	130 000	156 248	95%	123 500	123 500	200 597		26 248		24 935	
SCI Arc Investissement	260 000	312 613	90%	363 200	363 200	225 082		52 613		47 352	
SCCV Oberthur titres dépréciés	7 622	54 214	25%	114 337	1 906	3 001		18 471			
Bellefontaine	2 000 000	1 210 367	33%	660 000	660 000	2 085 600		-222 429		15 085	
SNC AP Tardieu	10 000	-235 155	99%	9 900	9 900	4 929 611		-245 155	-242 703	75 797	
SCCV Champanon	1 000	-1 044	75%	750	750	234 227		-2 044	-1 533		
TOTAL	4 439 622	15 916 663		6 236 690	6 124 229	58 485 481	321 482	6 372 480	-277 599	5 805 370	304 641

2.2 Actif circulant

2.2.1 Charges constatées d'avance

2.2.1.1 Charges constatées d'avance

Il s'agit de charges d'exploitation. Elles s'élèvent à 33 973 euros au 31 décembre 2018.

2.2.2 Etat des créances – Classement par échéance

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-	-	-
	Prêts	5 494	1 634	3 860
	Autres immobilisations financières	-	-	-
	Clients douteux ou litigieux	-	-	-
	Autres créances clients	178 310	178 310	-
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie*			
	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*			
Personnel et comptes rattachés	-	-	-	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
	Impôts sur les bénéfices	13 593	13 593	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	60 516	60 516	-
	Etat et autres collectivités publiques			
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
	Divers	-	-	-
	Groupe et associés	58 522 534	58 522 534	-
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	383 608	383 608	-
	Charges constatées d'avance	33 973	33 973	-
	TOTAL	59 198 028	59 194 168	3 860
Prêts Accordés en cours d'exercice				-
Remboursements obtenus en cours d'exercice				1 618

2.3 Capitaux propres

2.3.1 Capital social

Le capital s'élève à 6 122 160 euros.

Il est composé de 9 276 actions de 660 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.3.2 Variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	6 122 160	-	-	6 122 160
Réserves, primes et écarts	74 650 297	2 180 854	-	76 831 152
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	4 880 854	3 715 886	4 880 854	3 715 886
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	660 262	59 490	-	719 751
Autres	-	-	-	-
TOTAL	86 313 573	5 956 230	4 880 854	87 388 950

2.3.3 Primes de fusion et d'apport

2.3.3.1 Prime de fusion

Elle représente, pour une valeur globale de 3 862 699 euros, l'actif net apporté en surplus des actions nouvelles émises au titre des augmentations de capital lors des opérations de fusion-absorption suivantes :

S.A Girard (opération réalisée le 31 décembre 2002) : 3 388 221 €

Arc S.A.S (opération réalisée le 31 octobre 2005) : 474 478 €

2.3.3.2 Prime d'apport

Elle représente, pour une valeur de 2 373 338 euros, le solde de la prime initialement constituée en rémunération de l'apport des titres Arc S.A.S par les associés Messieurs Philippe Girard et Stéphane Girard le 12 juillet 2000.

2.3.4 Passifs et provisions

2.3.4.1 Provisions

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice (C)
Provisions réglementées	660 262	59 535	45	719 751
Provisions pour risques	-	-	-	-
Provisions pour charges	91 609	8 963	27 580	72 991
TOTAL	751 870	68 497	27 625	792 743

2.3.4.2 Provisions pour risques et charges

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation : Dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges	-	-	-	-
Provisions pour garanties données aux clients	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour médaille du travail	64 029	8 963	-	72 991
Provisions pour impôts (1)	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations*	-	-	-	-
Provisions pour gros entretiens	-	-	-	-
Provisions pour charges sociales et fiscale sur congés à payer*	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	27 580	-	27 580	-
TOTAL	91 609	8 963	27 580	72 991

La convention collective appliquée dans notre entité prévoit l'attribution de médailles du travail qui ont fait l'objet d'une provision dans les comptes à hauteur de 72 991 euros.

Cette provision a été constituée sur la base des salariés présents dans l'entité à la date de clôture de l'exercice, sous contrat à durée indéterminée, en prenant en compte :

- La probabilité que les salariés atteindront l'ancienneté requise pour l'octroi d'une médaille (en fonction du taux de rotation du personnel et des tables de mortalité) ;
- Les gratifications à verser en fonction de l'ancienneté acquise ;
- La probabilité que les salariés demanderont leur médaille.

2.3.5 État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
à plus d'1 an à l'origine	479 243	308 884	170 359	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	163 204	163 204	-	-
Personnel et comptes rattachés	281 577	281 577	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	155 653	155 653	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
État et autres collectivités publiques				
Taxe sur la valeur ajoutée	40 662	40 662	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts, taxes et assimilés	52 459	52 459	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	183 658	183 658	-	-
Groupe et associés	321 482	321 482	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)	56 400	56 400	-	-
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	1 734 339	1 563 980	170 359	-

Emprunts souscrits en cours d'exercice

-

Emprunts remboursés en cours d'exercice

352 968

Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physique à la clôture

-

2.3.6 Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	74 035
Charges sociales provisionnées	37 832
Charges fiscales provisionnées	
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	331
Dettes part. groupe	
Dettes part. hors groupe	
Dettes sociétés en participation	
Fournisseurs	
Associés	
Banques	
Concours bancaires courants	
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	112 323
RRR à accorder, avoirs à établir	
Participation des salariés	207 542
Personnel	
Sécurité sociale	
Autres charges fiscales	52 459
Divers	
TOTAL	484 523

2.4 Crédit-bail

		Véhicules
Redevances payées	cumul antérieur	414 291
	année N	40 585
	TOTAL	454 876
Redevances à payer		87 237
Valeur résiduelle		31 324

2.5 Compte de résultat

2.5.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :	-	-	-
- Biens	-	-	-
- Services	3 338 597	-	3 338 597
Chiffre d'affaires net	3 338 597	-	3 338 597

2.5.2 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à 8 837 euros.

Les produits exceptionnels s'élèvent à 525 720 euros et se composent notamment de :

- Produit de cession de titres de participation pour 203 500 euros ;
- Produits de cession d'éléments d'actifs pour 77 930 euros ;
- Reprise de la provision du mali technique pour 241 710 euros.

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 516 882 euros, et se composent comme suit :

- Pénalités fiscales pour 230 euros ;
- Valeur comptable des éléments d'actifs cédés pour 457 118 euros ;
- Dotations aux amortissements dérogatoires pour 59 535 euros.

2.6 Participation des salariés au résultat

Par accord en date du 15/02/2006, les sociétés Arc Atlante et Groupe Arc ont souhaité mettre en place un régime de participation volontaire aux résultats au niveau du groupe. Par avenant du 04/12/2017, les parties ont souhaité modifier les modalités de calcul de la réserve spéciale de participation de groupe et instauré une formule de calcul dérogatoire.

A compter de l'exercice 2018, la formule est la suivante :

$$\text{RSPD} = \frac{1}{2} \times (\text{B} - 5/300 \text{ C}) \times \text{S} / 0.9 \times \text{VA}.$$

La charge à payer s'élève à 207 542 euros au 31/12/2018 pour Arc Atlante.

Cette somme, non déduite fiscalement, est inscrite dans la rubrique des dettes fiscales et sociales au compte 428 400.

2.7 Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) comptabilisé dans les comptes de notre entité à la clôture de l'exercice s'élève à 21 454 euros.

Au compte de résultat, notre entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel.

Au bilan, il a été imputé une créance fiscale.

Ce "produit" correspond au crédit d'impôt qui va être utilisé à l'occasion de la déclaration du solde de l'impôt société.

Il traduit le droit au CICE acquis par notre entité relatif aux rémunérations éligibles comptabilisées dans l'exercice.

Le CICE a permis notamment de participer partiellement au financement en matière d'investissement et de formation.

2.8 Impôt sur les bénéfices

2.8.1 Ventilation

		Résultat courant	Résultat exceptionnel	Total
Résultat avant impôts		5 933 866	8 837	5 942 703
Au taux de	15%			
	28%	140 000		140 000
	33,33%	1 926 410	2 946	1 929 356
Sur PVLТ				
Participation des salariés au résultat		207 542		207 542
Résultat après impôts et participation, avant crédits d'impôts		3 659 914	5 891	3 665 805

La SAS Arc Atlante a opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter du 23/03/17. Le périmètre d'intégration fiscale est composé de la SAS Arc Atlante, tête de groupe, et de la SAS Groupe Arc. L'intégration fiscale est neutre pour les filiales, les économies ou charges d'impôts générées par l'intégration fiscale sont comptabilisées dans les comptes de la SAS Arc Atlante.

Le résultat fiscal du groupe s'élève à 6 288 070 euros au 31/12/18. L'IS groupe est comptabilisé dans les comptes d'Arc Atlante pour 2 069 356 euros, avant crédits d'impôt.

3 Autres informations

3.1 Effectif moyen

L'effectif moyen au cours de l'exercice 2018 est de 19 salariés.

3.2 Engagements pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
Indemnités de départ en retraite		95 773	95 773
Engagements de pension à d'anciens dirigeants			
Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salariés partis en retraite			

L'engagement pour indemnité de départ en retraite a été évalué selon la méthode des unités de crédit projetées conformément au Règlement 2013-02 de l'ANC.

Le taux d'actualisation utilisé est de 1.48 %.

Le taux annuel moyen d'évolution des rémunérations est de 3%.

Cet engagement a été partiellement comptabilisé sous forme d'un versement effectué antérieurement à la société Cardif Ass Vie. La valeur actualisée de ce contrat s'élève à 197 552 euros au 31 décembre 2018.

3.3 Engagements financiers (en milliers d'euros) pour les SCCV Arc Promotion Ouest, Arc Promotion Ile de France, Arc Promotion Bretagne et Groupe Arc

	Utilisé en K€	Autorisé maximum, K€
Garanties financières d'achèvement (GFA) diverses	71 683	120 000
Cautions diverses et GFA spécifique	10 815	80 000
Cautions diverses	3 848	10 000
Cautions Groupe Arc – Crédit d'investissement	360	
Crédit Builder	36 500	70 000



Comptes annuels

SAS Arc Atlante

31/12/2018

Ce document contient 28 pages





SAS Arc Atlante

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 (Bilan)

Sommaire

<i>Comptes annuels</i>	3
ARC ATLANTE - Compte rendu de travaux	4
Bilan actif	5
Bilan passif	6
Compte de résultat	7
Annexe Arc Atlante 2018	9



SAS Arc Atlante

Comptes annuels

KPMG

KPMG Entreprises
Haute Bretagne
Parc Edonia - Bâtiment S
Rue de la Terre Victoria
CS 46806
35768 Saint Grégoire Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 23 46 34 00
Télécopie : +33 (0)2 23 46 34 61 ou 63
Site internet : www.kpmg.fr

SAS Arc Atlante
1 rue Geneviève de Gaulle Anthonioz
35200 RENNES

Saint Grégoire, le 8 mars 2019

Compte rendu de travaux de l'expert-comptable

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 13 mars 2013, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la SAS Arc Atlante relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2018, qui se caractérisent par les données suivantes :

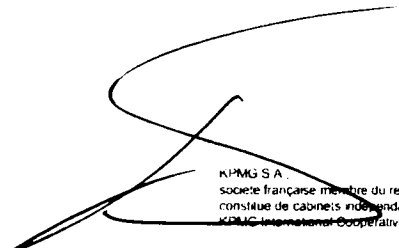
— Total du bilan :	24 130 781	EUR
— Chiffre d'affaires :	3 132 107	EUR
— Résultat net comptable :	3 771 200	EUR

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.


Maryvonne Kervrann
Expert-comptable associée

Copie authentique conforme


KPMG S.A.
société française membre du réseau KPMG
constituée de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directeurs et
conseil de surveillance
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-0080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles

Siege social
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Defense Cedex
Capital: 5 497 100 €
Code APE: 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

ARC ATLANTE
Société par Actions Simplifiée
au capital de 6.122.160 euros
Siège Social : 1 rue Geneviève de Gaulle Anthonioz – RENNES
352.111.009 RCS RENNES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
du 12 juin 2019

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
Le 31 décembre 2018

PROCES-VERBAL DE DELIBERATION

L'AN DEUX MIL DIX-NEUF,

Le mercredi 12 juin à quinze heures trente,

Les actionnaires se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation de la Société sis 1 rue Geneviève de Gaulle Anthonioz, 35200 RENNES, sur convocation du président.

La convocation a été faite par lettre adressée à chaque actionnaire sous pli recommandé dans les délais légaux.

SONT PRESENTS OU REPRESENTÉS

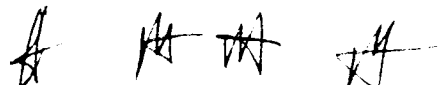

Sont présents ou représentés Messieurs Philippe GIRARD, Stéphane GIRARD et Jean-Yves GIRARD représentant 9.267 actions sur un total de 9.276 et 100 % des droits de vote en Assemblée Générale Ordinaire pour toutes résolutions autres que la distribution de dividendes et 99,90 % des droits de vote pour la résolution concernant la distribution de dividendes.

Les actionnaires peuvent valablement délibérer en assemblée générale ordinaire.

Conformément aux statuts, l'Assemblée est présidée par Monsieur Philippe GIRARD, nommé président de séance.

La Société GRANT-THORNTON et la Société FIDUCIAL AUDIT, Commissaires aux Comptes, régulièrement convoquées, sont présentes et représentées d'une part par Mme DICHARRY et M. CHEREL et d'autre part par Mme PLASSART.

Copie certifiée conforme



Le Président met à la disposition des actionnaires :

- * un exemplaire des statuts de la Société,
- * les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires et aux Commissaires aux Comptes,
- * le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2018 de la SAS ARC ATLANTE
- * Les comptes consolidés au 31 décembre 2018 de la SAS ARC ATLANTE,
- * les rapports du Président et des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels et conventions réglementées,
- * les rapports du Président et des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés,
- * le texte des projets de résolutions.

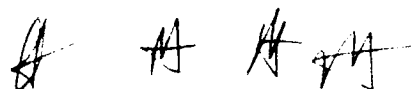
Le Président rappelle alors l'ordre du jour :

Présentation du :

- Rapport de gestion du Président sur l'exercice écoulé sur les comptes annuels et sur les comptes consolidés,
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels de la SAS ARC ATLANTE,
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes prévu sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce,
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés,

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de la SAS ARC ATLANTE de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- Approbation des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce,
- Approbation des comptes consolidés de la SAS ARC ATLANTE au 31 décembre 2018,
- Quitus au Président et aux Commissaires aux Comptes,



- Affectation des résultats,
- Approbation du montant des cautions à donner,
- Pouvoirs pour formalités.
- Questions diverses.

Le Président donne lecture du rapport de gestion exposant l'activité de la société au cours de l'exercice social écoulé, puis présente à l'Assemblée le compte de résultat, le bilan et son annexe.

Lecture est ensuite donnée du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice et de leur rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce.

Le Président présente les comptes consolidés puis lecture est donnée du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés.

Le Président déclare ensuite la discussion ouverte et ajoute qu'il est à la disposition des actionnaires pour leur donner toutes les précisions qu'ils désirent obtenir.

Après un échange de vues sur la marche des affaires de la Société et sur son évolution prévisible, le Président constate que personne ne demande plus la parole et il met aux voix les résolutions suivantes qui sont à l'ordre du jour :

PREMIÈRE RÉOLUTION - APPROBATION DES COMPTES ANNUELS

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Président et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, approuve les comptes de cet exercice tels qu'ils ont été présentés et se soldant par un résultat bénéficiaire de + **3.715.886,69 Euros**.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée à l'UNANIMITÉ des membres présents.

DEUXIÈME RÉOLUTION - CONVENTIONS DE L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions relevant de l'article L 227-10 du Code de Commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'UNANIMITÉ des membres présents.



TROISIÈME RÉSOLUTION – APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2018

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion établi par le Président et la lecture du rapport des Commissaires aux Comptes, l'Assemblée Générale approuve les comptes consolidés de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés et se soldant par un résultat net consolidé part du Groupe de : **3.113.229 €**.

Cette résolution est adoptée à l'UNANIMITÉ des membres présents.

QUATRIÈME RÉSOLUTION - QUITUS AU PRÉSIDENT ET AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président et aux Commissaires aux Comptes pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'UNANIMITÉ des membres présents.

CINQUIÈME RÉSOLUTION - AFFECTATION DES RÉSULTATS

L'Assemblée Générale décide, sur la proposition du Président, d'affecter ainsi qu'il suit le bénéfice de l'exercice, soit + **3.715.886,69 Euros**, comme suit

- RÉSERVE LÉGALE dotée en totalité
- la mise en DISTRIBUTION d'une somme de 2.700.000,00 € (291,0737 €/action x 9.276 actions)
- au poste « AUTRES RÉSERVES » 1.015.886,69 €

ENSEMBLE + **3.715.886,69 Euros.**

En outre, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale donne acte au Président de lui avoir rappelé les distributions de dividendes réalisées au cours des trois derniers exercices sociaux précédents.

Exercice	Dividendes	Revenus éligibles à l'abattement	Revenus non éligibles à l'abattement
31.12.2017	2.700.000 €	2.700.000 €	0 €
31.12.2016	2.700.000 €	2.700.000 €	0 €
31.12.2015	2.700.000 €	2.700.000 €	0 €

Cette résolution est adoptée à l'UNANIMITÉ des membres présents.

SIXIÈME RÉOLUTION - APPROBATION DU MONTANT DES CAUTIONS A DONNER

Afin de permettre aux SCCV ARC PROMOTION OUEST, ARC PROMOTION ILE DE FRANCE, ARC PROMOTION BRETAGNE, LE TUMULUS, ECLIPSE, ALLENDE, SNC ARC PROMOTION TARDIEU, SNC VANNES VILLAGE, SNC ARC AMENAGEMENT, SAS BELLEFONTAINE ou toute autre Société, filiale de l'une des Sociétés du GROUPE ainsi que les SAS ARC ATLANTE et GROUPE ARC agissant seules ou en association avec lesdites Sociétés, la réalisation de leurs opérations immobilières, l'Assemblée Générale autorise le Président et/ou ses Directeurs Généraux, pour une durée de un an, à donner des cautions, avals, ou garanties au nom de la Société dans la limite d'un montant global de **DEUX CENT CINQUANTE MILLIONS D'EUROS** se décomposant comme suit :

• Au titre du Crédit Builder	:	70.000.000 €
• Au titre des GFA	:	120.000.000 €
• Au titre de l'enveloppe de cautions diverses	:	10.000.000 €
• Au titre des cautions diverses ou GFA hors convention	:	<u>50.000.000 €</u>
Ensemble	:	250.000.000 €

Cette résolution est adoptée à l'UNANIMITÉ des membres présents.

SEPTIÈME RÉOLUTION - POUVOIRS POUR FORMALITÉS

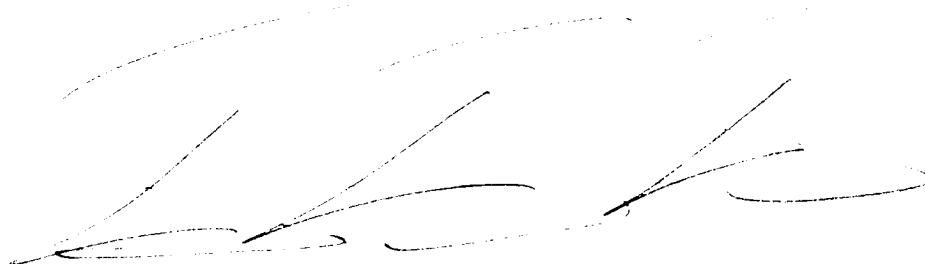
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de ses délibérations en vue de l'accomplissement des formalités de dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce.

Cette résolution est adoptée à l'UNANIMITÉ des membres présents.

CLÔTURE

Aucune autre question ne figurant à l'ordre du jour, la séance a été levée à seize heures trente.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du Bureau.



GRANT THORNTON
Parc Edonia – Bâtiment G
Rue de la Terre Victoria
CS 26822
35760 – SAINT-GREGOIRE CEDEX

SA FIDAUDIT
FIDUCIAL AUDIT
40 Rue du Bignon
35510 – CESSON SEVIGNE

SAS ARC ATLANTE

Au capital de 6 122 160 €

1 RUE GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ
35200 - RENNES

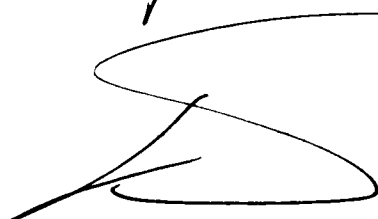
R.C.S. : RENNES 352 111 009

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2018

Copie certifiée conforme



GRANT THORNTON
Parc Edonia – Bâtiment G
Rue de la Terre Victoria
CS 26822
35760 – SAINT-GREGOIRE CEDEX

SA FIDAUDIT
FIDUCIAL AUDIT
40 Rue du Bignon
35510 – CESSON SEVIGNE

Société ARC ATLANTE
Rapport spécial
sur les conventions réglementées
Exercice clos le 31 décembre 2018

Madame, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

FAIT A SAINT-GREGOIRE & CESSON SEVIGNE LE 22 MAI 2019

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

GRANT THORNTON
Membre français de
GRANT THORNTON INTERNATIONAL



Kristell BICHARRY
Associée

SA FIDAUDIT
FIDUCIAL AUDIT



Laurence PLASSART
Associée

GRANT THORNTON
Parc Edonia – Bâtiment G
Rue de la Terre Victoria
CS 26822
35760 – SAINT-GREGOIRE CEDEX

SA FIDAUDIT
FIDUCIAL AUDIT
40 Rue du Bignon
35510 – CESSON SEVIGNE

SAS ARC ATLANTE

Au capital de 6 122 160 €

1 RUE GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ
35200 - RENNES

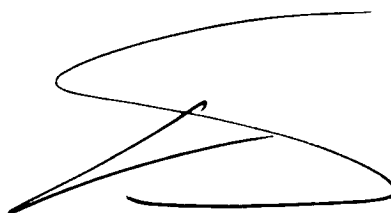
R.C.S. : RENNES 352 111 009

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

Compte certifié conforme

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several sweeping, interconnected strokes.

GRANT THORNTON
Parc Edonia – Bâtiment G
Rue de la Terre Victoria
CS 26822
35760 – SAINT-GREGOIRE CEDEX

SA FIDAUDIT
FIDUCIAL AUDIT
40 Rue du Bignon
35510 – CESSON SEVIGNE

Société ARC ATLANTE
Rapport sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2018

Mesdames, Messieurs,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS ARC ATLANTE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L 823-9 et L 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Les notes 2.1.3, 2.1.4 et 2.1.5 de l'annexe aux comptes annuels décrit le mode de valorisation des immobilisations financières. Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 2.1.4 de l'annexe.

Les notes 2.1.3 et 2.1.5 exposent les modalités d'affectation du mali technique.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable et approprié des méthodes retenues et que la valeur d'utilité des titres de participation incluant le mali technique est au moins égale à la valeur comptable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

FAIT A SAINT-GREGOIRE & CESSON SEVIGNE LE 22 MAI 2019

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

GRANT THORNTON
Membre français de
GRANT THORNTON INTERNATIONAL



Kristel DICHARRY
Associée

SA FIDAUDIT
FIDUCIAL AUDIT

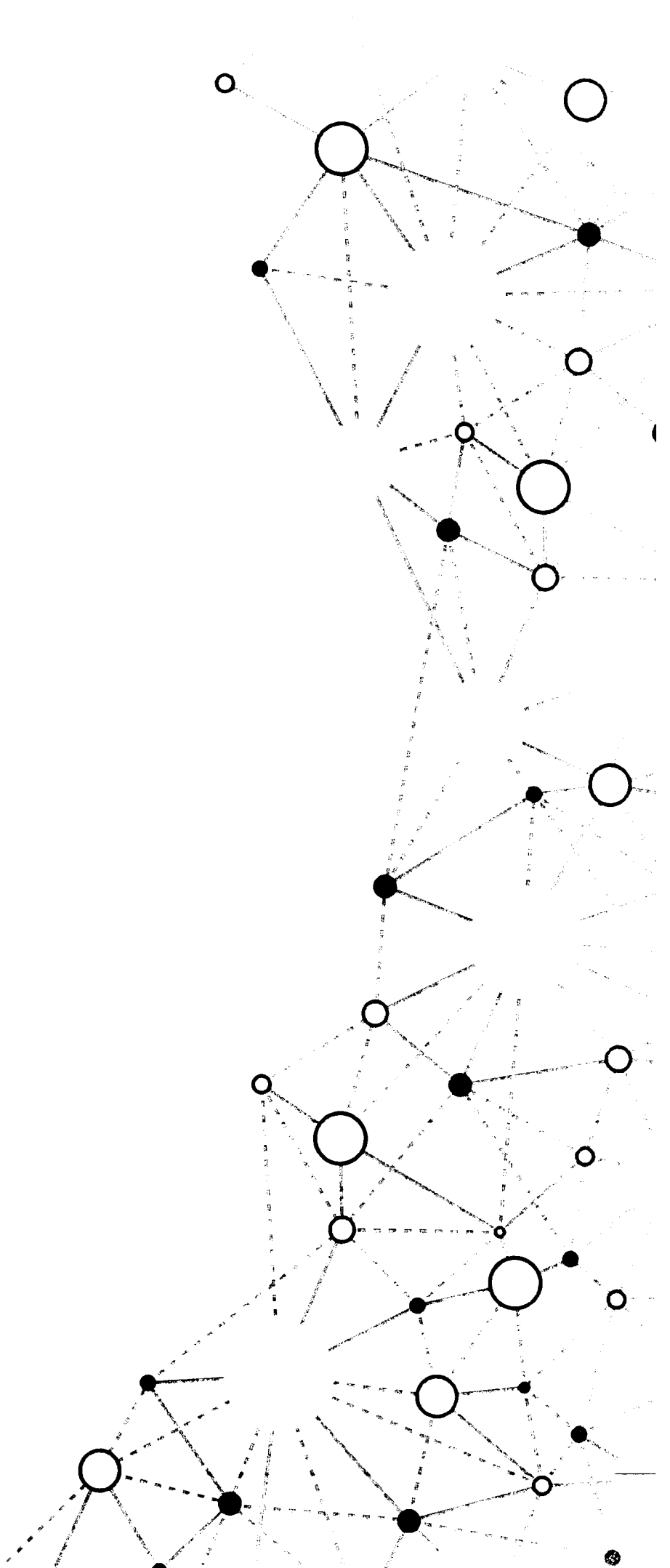


Laurence PLASSART
Associée



SAS Arc Atlante

Comptes annuels



SAS Arc Atlante

N° SIRET : 35211100900044

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif		Exercice au 31/12/2018			Exercice précédent		
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2017		
Capital souscrit non appelé							
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement					
		Frais de développement					
		Concessions, brevets et droits similaires	8 815	3 208	5 606	398	
		Fonds commercial (1)					
		Autres immobilisations incorporelles					
		Immobilisations incorporelles en cours					
		Avances et acomptes					
		TOTAL	8 815	3 208	5 606	398	
		Immobilisations corporelles	Terrains	1 593 760		1 593 760	1 598 411
			Constructions	6 297 743	2 633 333	3 664 409	3 865 569
	Inst. techniques, mat. out. industriels						
	Autres immobilisations corporelles		164 848	131 594	33 253	27 063	
	Immobilisations en cours		146 914		146 914	11 806	
	Avances et acomptes						
	TOTAL	8 203 266	2 764 928	5 438 337	5 502 849		
	Immobilisations financières	Participations évaluées par équivalence					
		Autres participations	15 729 011	8 104 147	7 624 864	7 497 614	
		Créances rattachées à des participations					
		Titres immob. de l'activité de portefeuille					
		Autres titres immobilisés					
	Prêts	5 493		5 493	7 112		
	Autres immobilisations financières						
	TOTAL	15 734 505	8 104 147	7 630 358	7 504 726		
Total de l'actif immobilisé		23 946 586	10 872 283	13 074 302	13 007 975		
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements					
		En cours de production de biens					
		En cours de production de services					
		Produits intermédiaires et finis					
		Marchandises					
		TOTAL					
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances	Clients et comptes rattachés	178 309		178 309	175 081	
		Autres créances	58 980 251		58 980 251	58 693 203	
		Capital souscrit et appelé, non versé					
	TOTAL	59 158 561		59 158 561	58 868 285		
	Divers	Valeurs mobilières de placement	12 720 569		12 720 569	12 975 763	
		(dont actions propres :)					
		Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	4 208 874		4 208 874	3 382 983		
	TOTAL	16 929 444		16 929 444	16 358 747		
	Charges constatées d'avance	33 973		33 973	13 595		
Total de l'actif circulant		76 121 978		76 121 978	75 240 628		
Frais d'émission d'emprunts à étaler							
Primes de remboursement des emprunts							
Écarts de conversion actif							
TOTAL DE L'ACTIF		100 068 564	10 872 283	89 196 281	88 248 603		
Renvois :	(1) Dont droit au bail						
	(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières			1 633	1 617		
	(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients		

SAS Arc Atlanté

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif		Au 31/12/2018	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital (dont versé : 6 122 160)	6 122 160	6 122 160
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	6 236 036	6 236 036
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	612 216	612 216
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	69 982 899	67 802 045
	Report à nouveau		
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	3 715 886	4 880 854	
Situation nette avant répartition	86 669 199	85 653 312	
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées	719 751	660 261	
	total	87 388 950	86 313 573
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	total		
Provisions	Provisions pour risques		27 580
	Provisions pour charges	72 991	64 028
	total	72 991	91 608
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	479 243	832 424
	Emprunts et dettes financières divers (3)	321 481	439 096
	total	800 725	1 271 521
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	163 204	109 148
	Dettes fiscales et sociales	530 351	387 430
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	183 658	14 166
Autres dettes	56 400	61 155	
Instruments de trésorerie			
total	933 614	571 899	
	Produits constatés d'avance		
	total des dettes et des produits constatés d'avance	1 734 339	1 843 420
	Écart de conversion passif		
	TOTAL DU PASSIF	89 196 281	88 248 603
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier	87 236	28 508
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	170 359	478 911
	à moins d'un an	1 563 980	1 364 509
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		2
	(3) dont emprunts participatifs		

SAS Arc Atlantique

Périodes 01/01/2017 31/12/2017 Durées 12 mois
01/01/2018 31/12/2018 12 mois

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

		France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services	3 338 597		3 338 597	3 208 512
	Chiffre d'affaires net	3 338 597		3 338 597	3 208 512
	Production stockée				
	production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			49 546	39 669
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 001	357
	Autres produits				
	Total			3 389 145	3 248 539
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			680 502	636 380
	Impôts, taxes et versements assimilés			206 405	240 330
	Salaires et traitements			1 258 748	1 297 330
	Charges sociales			710 829	702 176
	Dotations - sur immobilisations amortissements			223 672	226 236
	d'exploitation - sur actif circulant provisions				
- pour risques et charges			8 962		
Autres charges			358	6	
	Total			3 089 478	3 102 462
Résultat d'exploitation A				299 666	146 076
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			5 805 370	7 257 176
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)			63	79
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			440 287	432 004
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			27 824	50 545
	Total			6 273 545	7 739 805
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			639 345	604 759
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			639 345	604 759
Résultat financier D				5 634 199	7 135 046
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT (+ A + B - C + D) E				5 933 866	7 281 123

SAS Arc Atlantique

Périodes 01/01/2017 31/12/2017 Durées 12 mois
01/01/2018 31/12/2018 12 mois

* Mission de Présentation-voir le rapport de l'Expert Comptable

		Total	Exercice précédent	
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 535	83 998	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	281 429	23 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charge	241 754		
	Total	525 720	106 998	
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	230	10 262	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	457 118		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	59 534	59 534	
	Total	516 882	69 797	
Résultat exceptionnel		F	8 837	37 200
Participation des salariés aux résultats		G	207 542	46 976
Impôt sur les bénéfices		H	2 019 275	2 390 494
BÉNÉFICE OU PERTE (- E - F - G - H)		3 715 886	4 880 854	
Renvois				
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs			
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs			41 492
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier	40 584		37 888
(4) Dont	produits concernant les entités liées	6 110 011		7 689 180
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées	277 599		

SAS Arc Atlante

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/12/2018

Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice	11
1.1	Événements principaux	11
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	11
2	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	12
2.1	Actif immobilisé	12
2.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	13
2.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	14
2.1.3	Mali technique	15
2.1.4	Immobilisations financières	15
2.1.5	Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture	16
2.1.6	Informations relatives aux filiales et participations	17
2.2	Actif circulant	17
2.2.1	Charges constatées d'avance	17
2.2.2	État des créances – Classement par échéance	18
2.3	Capitaux propres	19
2.3.1	Capital social	19
2.3.2	Variation des capitaux propres	19
2.3.3	Primes de fusion et d'apport	19
2.3.4	Passifs et provisions	20
2.3.5	État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	22
2.3.6	Charges à payer	23
2.4	Crédit-bail	24
2.5	Compte de résultat	24
2.5.1	Ventilation du chiffre d'affaires	24
2.5.2	Résultat exceptionnel	24
2.6	Participation des salariés au résultat	25
2.7	Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)	25
2.8	Impôt sur les bénéfices	26
2.8.1	Ventilation	26
3	Autres informations	27
3.1	Effectif moyen	27
3.2	Engagements pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi	27
3.3	Engagements financiers (en milliers d'euros) pour les SCCV Arc Promotion Ouest, Arc Promotion Ile de France, Arc Promotion Bretagne et Groupe Arc	28

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Evénements principaux

Par acte du 30 janvier 2019, la société Quadrige a cédé 40 parts sociales de la SCCV Arc Promotion Ile de France à la société Arc Atlante. Il est prévu dans l'acte que le cessionnaire, c'est-à-dire la société Arc Atlante, est immédiatement subrogé dans tous les droits et actions attachées à ces parts, et aura ainsi seul droit aux dividendes et à tous produits qui viendraient à être mis en distribution à compter du jour de la cession, en ce compris les dividendes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018. La totalité du résultat de la SCCV Arc Promotion Ile de France a ainsi été appréhendé au 31/12/18 en produits financiers.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remise et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charge.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	2 080	6 125	-	8 205
Corporelles	Terrains	1 598 411	-	4 651	1 593 760
	Construction sur sol propre	4 361 182	-	24 742	4 336 440
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencts et am. des constructions	1 949 669	11 635	-	1 961 304
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	10 508	19 555	10 508	19 555
	Matériel de bureau et mobilier informatique	144 379	3 844	2 930	145 293
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	11 806	135 108	-	146 914
	Avances et acomptes	-	-	-	-
	TOTAL III	8 075 385	130 142	40 231	8 205 296
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	15 843 472	330 750	445 210	15 729 012
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	7 112	-	1 618	5 494
	TOTAL IV	15 850 584	330 750	446 828	15 734 506
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	23 925 919	507 027	487 059	24 945 887

2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Principaux amortissements de l'exercice					
Amortissements de l'exercice - TOTAL I					
Amortissements des exercices antérieurs					
- TOTAL II					
Terrains					
	-	-	-	-	
Constructions	Sur sol propre	1 477 564	106 972	17 485	1 567 051
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	967 718	98 565	-	1 066 283
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
	-	-	-	-	
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	10 508	11 896	10 508	11 896
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	117 315	5 313	2 930	119 698
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III					
	2 579 126	222 746	30 923	2 761 926	
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)					
	2 578 367	222 678	30 923	2 761 127	

2.1.2.1 Durées d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions - Locatif	Linéaire	40 ans
Constructions – Bureaux (structure)	Linéaire	40 ans
Installations générales	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements constructions	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 4 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

2.1.3 Mali technique

Ce mali d'une valeur de 9 737 615 euros correspond au différentiel constaté lors de l'opération de fusion-absorption réalisée en 2005 entre la valeur des capitaux propres Arc S.A.S. reçus et la valeur des titres Arc S.A.S. détenus par SAS Arc Atlante.

Conformément au règlement N°2015-06 du 23 novembre 2015, modifiant le règlement N°2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au plan comptable général, le mali technique a été affecté aux actifs apportés en fonction des plus-values existantes au moment de la fusion :

Actifs	Valeur comptable sociale au moment de la fusion	Valeur réelle au moment de la fusion	Plus-value constatée lors de la fusion	Impôts latents le cas échéant	Plus-value latente nette d'impôt	Affectation du mali au prorata des plus-values latentes	Dépréciation	Sortie d'actif	Valeur nette du mali technique
Titres de SCI	1 042 451	2 784 796	1 742 345		1 742 345	1 742 345		241 710	1 500 635
Titres de sociétés d'exploitation	3 559 693	11 551 409	7 991 716		7 991 716	7 991 716	7 991 716		0
Total Mali de fusion sur actifs incorporels						9 734 061	7 991 716	241 710	1 500 635
Immuable - Etudiales	18 969	22 521	3 552		3 552	3 552		3 552	0
Total Mali de fusion sur actifs corporels						3 682	0	3 682	0
Total Mali technique						9 737 613	7 991 716	248 292	1 500 635

2.1.4 Immobilisations financières

2.1.4.1 Méthode de valorisation

Les titres de participation sont valorisés à leur coût d'acquisition ou de souscription si acquisition à titre onéreux ou à leur valeur d'apport si acquis lors d'opération de fusion. Une dépréciation est constatée si la valeur vénale est inférieure à la valeur comptable.

2.1.4.2 Mouvements de l'exercice

	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Titres mis en équivalence	-	-	-	-
Titres de participation	15 843 472	330 750	445 210	15 729 012
Autres immobilisations financières	7 112	-	1 618	5 494
TOTAL	15 850 584	330 750	446 828	15 734 506

2.1.5 Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	2 281	927	-	-	-	3 208
Corporelles	2 573 105	222 746	-	30 923	-	2 764 928
Financières	8 345 857	-	-	-	241 710	8 104 147
TOTAL	10 961 243	223 673	-	30 923	241 710	10 970 283

Les dépréciations sur les immobilisations financières comprennent la dépréciation du mali technique pour 7 991 716 euros (cf. 2.1.3.) ainsi que la dépréciation des titres de la SCCV parc Oberthur, maintenue à hauteur de 112 431.15 euros. Cette dernière provision était anciennement constituée dans Arc S.A.S. et correspond à une non-valeur.

2.1.6 Informations relatives aux filiales et participations

Filiales et participations	Capital	Situation nette avant affectation des résultats	Quote part du capital détenue (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		BILAN		COMPTE DE RESULTAT			
				Brute	nette	Autres créances	Emprunts et dettes financières divers	Résultat de l'exercice	Charges	Produits	
											Comptes d'associés à l'actif
SAS Groupe Arc	500 000	6 208 222	100%	3 949 335	3 949 335	7 496 000		61 632			61 619
SCCV Arc Promotion II	500 000	469 891	70%	350 000	350 000		225 069	-30 309	-21 216		
SCCV Arc Promotion Paris	15 250	15 249	70%	10 675	10 675	2 386		1 387		971	
SCCV Arc Promotion Paris-dissolution								-1 577	-1 104		
SCCV Arc Promotion	45 750	46 024	70%	38 713	38 713	6 064		274		192	
SCCV Arc Promotion-dissolution								-1 577	-1 104		
SCCV Arc Promotion Ile de France	20 000	2 247 160	96%	19 200	19 200	27 879 658		2 227 160		2 227 160	61 336
SCCV Arc Promotion Bretagne	10 000	2 442 999	90%	9 000	9 000	5 406 000		2 432 999		2 189 699	5 842
SCCV Arc Promotion Ouest	20 000	431 444	99%	19 800	19 800	9 099 207		411 444		407 330	64 960
SCCV Arc Promotion Rive Gauche	20 000	138 579	50%	10 000	10 000	88 737		118 579		59 290	
SCCV Bonne Garde	20 000	24 035	50%	10 000	10 000	122 050		4 035		2 018	
SCCV Arc Les Tanneurs	160 000	160 274	50%			66 616		274		137	
SCCV Arc Les Tanneurs - dissolution								-1 545	-773		
SCCV Agora	10 000	8 779	70%	7 000	7 000	854		-1 221	-855		
SCCV Arc Promotion III	15 000	14 103	33%	5 000	5 000	74 497		-897	-299		
SNC Arc Développement	100 000	98 550	99%	99 000	99 000		96 413	-1 450	-1 438		
SCCV Allende	10 000	1 364 629	50%	5 000	5 000	178 330		1 354 629		677 315	
SCI Actipole A	130 000	167 222	95%	123 500	123 500	109 689		37 222		35 361	
SCI Actipole B	65 000	58 078	95%	61 750	61 750	132 391		-6 922	-6 576		
SCI Actipole C	130 000	199 248	95%	123 500	123 500	173 260		69 248		65 784	
SCI Actipole D	130 000	130 257	95%			15 895		257		245	
SCI Actipole D - dissolution								4 258		4 046	
SCI Actipole E	130 000	196 879	95%	123 500	123 500	175 728		66 879		63 535	
SCI Actipole F	130 000	156 248	95%	123 500	123 500	200 597		26 248		24 935	
SCI Arc Investissement	260 000	312 613	90%	363 200	363 200	225 082		52 613		47 352	
SCCV Oberthur titres dépréciés	7 622	54 214	25%	114 337	1 906	3 001		18 471			
Bellefontaine	2 000 000	1 210 367	33%	660 000	660 000	2 085 600		-222 429			15 085
SNC AP Tardieu	10 000	-235 155	99%	9 900	9 900	4 929 611		-245 155	-242 703		75 797
SCCV Champéron	1 000	-1 044	75%	750	750	234 227		-2 044	-1 533		
TOTAL	4 439 622	16 916 843		6 236 666	6 134 229	66 496 491	321 462	6 372 486	-277 899	6 066 376	304 641

2.2 Actif circulant

2.2.1 Charges constatées d'avance

2.2.1.1 Charges constatées d'avance

Il s'agit de charges d'exploitation. Elles s'élèvent à 33 973 euros au 31 décembre 2018.

2.2.2 Etat des créances – Classement par échéance

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-
	Prêts		5 494	3 860
	Autres immobilisations financières		-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-
	Autres créances clients		178 310	-
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie*	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*	-	-
	Personnel et comptes rattachés		-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	13 593	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	60 516	-
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-
		Divers	-	-
	Groupe et associés		58 522 534	-
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		383 608	-
Charges constatées d'avance		33 973	-	
TOTAL		59 126 006	59 126 168	3 860

Prêts Accordés en cours d'exercice	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice	1 618

2.3 Capitaux propres

2.3.1 Capital social

Le capital s'élève à 6 122 160 euros.

Il est composé de 9 276 actions de 660 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.3.2 Variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	6 122 160	-	-	6 122 160
Réserves, primes et écarts	74 650 297	2 180 854	-	76 831 152
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	4 880 854	3 715 886	4 880 854	3 715 886
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	660 262	59 490	-	719 751
Autres	-	-	-	-
TOTAL	63 712 573	6 056 230	4 880 854	67 369 357

2.3.3 Primes de fusion et d'apport

2.3.3.1 Prime de fusion

Elle représente, pour une valeur globale de 3 862 699 euros, l'actif net apporté en surplus des actions nouvelles émises au titre des augmentations de capital lors des opérations de fusion-absorption suivantes :

S.A Girard (opération réalisée le 31 décembre 2002) : 3 388 221 €

Arc S.A.S (opération réalisée le 31 octobre 2005) : 474 478 €

2.3.3.2 Prime d'apport

Elle représente, pour une valeur de 2 373 338 euros, le solde de la prime initialement constituée en rémunération de l'apport des titres Arc S.A.S par les associés Messieurs Philippe Girard et Stéphane Girard le 12 juillet 2000.

2.3.4 Passifs et provisions

2.3.4.1 Provisions

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice (C)
Provisions réglementées	660 262	59 535	45	719 751
Provisions pour risques	-	-	-	-
Provisions pour charges	91 609	8 963	27 580	72 991
TOTAL	751 871	68 497	27 625	791 743

2.3.4.2 Provisions pour risques et charges

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation : Dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges	-	-	-	-
Provisions pour garanties données aux clients	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour médaille du travail	64 029	8 963	-	72 991
Provisions pour impôts (1)	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations*	-	-	-	-
Provisions pour gros entretiens	-	-	-	-
Provisions pour charges sociales et fiscale sur congés à payer*	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	27 580	-	27 580	-
TOTAL	31 609	8 963	27 580	117 552

La convention collective appliquée dans notre entité prévoit l'attribution de médailles du travail qui ont fait l'objet d'une provision dans les comptes à hauteur de 72 991 euros.

Cette provision a été constituée sur la base des salariés présents dans l'entité à la date de clôture de l'exercice, sous contrat à durée indéterminée, en prenant en compte :

- La probabilité que les salariés atteindront l'ancienneté requise pour l'octroi d'une médaille (en fonction du taux de rotation du personnel et des tables de mortalité) ;
- Les gratifications à verser en fonction de l'ancienneté acquise ;
- La probabilité que les salariés demanderont leur médaille.

2.3.5 État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	479 243	308 884	170 359	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		163 204	163 204	-	-
Personnel et comptes rattachés		281 577	281 577	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		155 653	155 653	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfiques	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	40 662	40 662	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	52 459	52 459	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		183 658	183 658	-	-
Groupe et associés		321 482	321 482	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		56 400	56 400	-	-
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		-	-	-	-
TOTAL		1 704 333	1 540 340	170 359	-

Emprunts souscrits en cours d'exercice	-
Emprunts remboursés en cours d'exercice	352 968
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physique à la clôture	-

2.3.6 Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	74 035
Charges sociales provisionnées	37 832
Charges fiscales provisionnées	
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	331
Dettes part. groupe	
Dettes part. hors groupe	
Dettes sociétés en participation	
Fournisseurs	
Associés	
Banques	
Concours bancaires courants	
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	112 323
RRR à accorder, avoirs à établir	
Participation des salariés	207 542
Personnel	
Sécurité sociale	
Autres charges fiscales	52 459
Divers	
TOTAL	484 523

2.4 Crédit-bail

	Véhicules
Redevances payées cumul antérieur	414 291
année N	40 585
TOTAL	454 876
Redevances à payer	87 237
Valeur résiduelle	31 324

2.5 Compte de résultat

2.5.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :	-	-	-
- Biens	3 338 597	-	3 338 597
- Services	-	-	-
Chiffre d'affaires net	3 338 597	-	3 338 597

2.5.2 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à 8 837 euros.

Les produits exceptionnels s'élèvent à 525 720 euros et se composent notamment de :

- Produit de cession de titres de participation pour 203 500 euros ;
- Produits de cession d'éléments d'actifs pour 77 930 euros ;
- Reprise de la provision du mali technique pour 241 710 euros.

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 516 882 euros, et se composent comme suit :

- Pénalités fiscales pour 230 euros ;
- Valeur comptable des éléments d'actifs cédés pour 457 118 euros ;
- Dotations aux amortissements dérogatoires pour 59 535 euros.

2.6 Participation des salariés au résultat

Par accord en date du 15/02/2006, les sociétés Arc Atlante et Groupe Arc ont souhaité mettre en place un régime de participation volontaire aux résultats au niveau du groupe. Par avenant du 04/12/2017, les parties ont souhaité modifier les modalités de calcul de la réserve spéciale de participation de groupe et instauré une formule de calcul dérogatoire.

A compter de l'exercice 2018, la formule est la suivante :

$$\text{RSPD} = \frac{1}{2} \times (\text{B} - 5/300 \text{ C}) \times \text{S} / 0.9 \times \text{VA}.$$

La charge à payer s'élève à 207 542 euros au 31/12/2018 pour Arc Atlante.

Cette somme, non déduite fiscalement, est inscrite dans la rubrique des dettes fiscales et sociales au compte 428 400.

2.7 Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) comptabilisé dans les comptes de notre entité à la clôture de l'exercice s'élève à 21 454 euros.

Au compte de résultat, notre entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel.

Au bilan, il a été imputé une créance fiscale.

Ce "produit" correspond au crédit d'impôt qui va être utilisé à l'occasion de la déclaration du solde de l'impôt société.

Il traduit le droit au CICE acquis par notre entité relatif aux rémunérations éligibles comptabilisées dans l'exercice.

Le CICE a permis notamment de participer partiellement au financement en matière d'investissement et de formation.

2.8 Impôt sur les bénéfices

2.8.1 Ventilation

		Résultat courant	Résultat exceptionnel	Total
Résultat avant impôts		5 933 866	8 837	5 942 703
Au taux de	15%	140 000		140 000
	28% 33,33%	1 926 410	2 946	1 929 356
Sur PVL				
Participation des salariés au résultat		207 542		207 542
Résultat après impôts et participation, avant crédits d'impôts		3 659 914	5 891	3 665 805

La SAS Arc Atlante a opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter du 23/03/17. Le périmètre d'intégration fiscale est composé de la SAS Arc Atlante, tête de groupe, et de la SAS Groupe Arc. L'intégration fiscale est neutre pour les filiales, les économies ou charges d'impôts générées par l'intégration fiscale sont comptabilisées dans les comptes de la SAS Arc Atlante.

Le résultat fiscal du groupe s'élève à 6 288 070 euros au 31/12/18. L'IS groupe est comptabilisé dans les comptes d'Arc Atlante pour 2 069 356 euros, avant crédits d'impôt.

3 Autres informations

3.1 Effectif moyen

L'effectif moyen au cours de l'exercice 2018 est de 19 salariés.

3.2 Engagements pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
Indemnités de départ en retraite		95 773	95 773
Engagements de pension à d'anciens dirigeants			
Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salariés partis en retraite			

L'engagement pour indemnité de départ en retraite a été évalué selon la méthode des unités de crédit projetées conformément au Règlement 2013-02 de l'ANC.

Le taux d'actualisation utilisé est de 1.48 %.

Le taux annuel moyen d'évolution des rémunérations est de 3%.

Cet engagement a été partiellement comptabilisé sous forme d'un versement effectué antérieurement à la société Cardif Ass Vie. La valeur actualisée de ce contrat s'élève à 197 552 euros au 31 décembre 2018.

3.3 Engagements financiers (en milliers d'euros) pour les SCCV Arc Promotion Ouest, Arc Promotion Ile de France, Arc Promotion Bretagne et Groupe Arc

	Utilisé en K€	Autorisé maximum, K€
Garanties financières d'achèvement (GFA) diverses	71 683	120 000
Cautions diverses et GFA spécifique	10 815	80 000
Cautions diverses	3 848	10 000
Caution Groupe Arc – Crédit d'investissement	360	
Crédit Builder	36 500	70 000